

Etude notariale et Stage en L1

Par **Douardin**, le **19/06/2013** à **00:05**

Bonsoir,

Je poursuis actuellement des études de droit(j'étais en L1 cette année)afin, je l'espère (si mes résultats le permettent), d'intégrer un master 2 de droit notarial.

Or, j'ai décroché un stage de deux semaines, cet été, dans une étude notariale afin de compléter mon CV.

Cependant, je ne voudrai pas être uniquement passif lors de ce stage. Pouvez-vous, alors, me fournir quelques conseils quant aux éléments éventuellement à réviser (sur l'unjf) afin d'avoir une quelconque utilité au sein de l'étude ?

Quelles tâches seraient réalisables par un L1 dans une étude sachant que je n'ai eu qu'un cour de droit de la famille et des personnes ce semestre ?

Un ouvrage particulier (et si possible accessible) me serait-il utile ?

Je vous remercie.

Par **bulle**, le **19/06/2013** à **12:41**

Bonjour,

Réviser votre droit de la famille de L1. Pour le reste, les notaires jonglent entre du droit fiscal, du droit des sociétés, du droit immobilier, du droit de l'urbanisme, du droit rural et du droit des successions... et je suppose que vous n'avez pas encore suivi ces matières. Je vous conseille donc de ne pas vous avancer en vous plongeant dans toutes ces matières mais d'attendre d'abord de voir ce qu'on attend de vous durant ce stage.

Par **Yn**, le **19/06/2013** à **16:08**

C'est un stage de découverte, tu auras ds tâches très limitées, par exemple faire des formalités (simple et répétitif).

L'objectif de ce stage n'est pas de gagner de l'expérience professionnelle mais de découvrir si la réalité de la profession te plaît.